



3
ÉLECTIONS
COMMUNALES
GÉNÉRALES 2026

4
ASSEMBLÉE
DE COMMUNE
LE 10 NOVEMBRE

6
COMPTOIR
DE LA DURABILITÉ

8
ZONE 30 POUR PLUS
DE SÉCURITÉ

3
ÉLECTIONS
COMMUNALES
GÉNÉRALES 2026

4
ASSEMBLÉE
DE COMMUNE
LE 10 NOVEMBRE

6
COMPTOIR
DE LA DURABILITÉ

8
ZONE 30 POUR PLUS
DE SÉCURITÉ

IMPRESSUM

Édition Commune de Corseaux
Rédaction Commune de Corseaux et Diane Zinsel,
journaliste
Graphisme Coralie Voïta-Busset, in18, Vevey
Impression Flash&Go, Vevey
Papiers Couverture : Forever color 210 g
Intérieur : Genesis White 120 g
100% vieux papiers, certifiés Ange bleu

Tirage 1'300 exemplaires

www.corseaux.ch



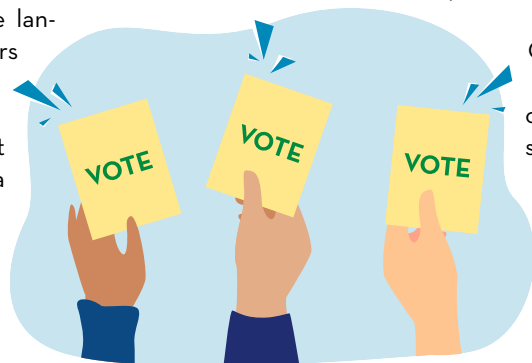
Après deux longues années d'attente, l'arrêt du Tribunal fédéral portant sur le recours contre le plan d'affectation «EMS Résidence du Léman» nous est finalement parvenu le 12 août 2025.

Le recours a été intégralement rejeté, et le plan d'affectation entre en vigueur. La Municipalité et ses partenaires peuvent dès maintenant aller de l'avant et préparer le lancement d'un concours d'architecture pour un EMS et une crèche, ainsi que l'octroi d'un droit de superficie (DDP) à la fondation qui exploitera l'EMS.

Cette étape illustre bien ce que signifie être municipal ou conseiller communal. La fonction exige de l'intégrité et le sens des responsabilités, comme le rappelle le serment prêté par chaque élu: «veiller avec intégrité et exactitude au bien de la commune, et avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux».

Mais à ces qualités fondamentales, il faut aujourd'hui en ajouter d'autres: la patience et la résilience. Patience, car les procédures et recours peuvent retarder de plusieurs années des projets pourtant nécessaires. Résilience, car il faut garder intacte la motivation malgré les délais et les obstacles.

Être municipal ou conseiller communal, c'est aussi savoir travailler en équipe, écouter et respecter les convictions de chacun, tout en gardant à l'esprit l'intérêt général. C'est conjuguer la fermeté dans les décisions avec la convivialité dans les relations, et maintenir un esprit constructif même dans le débat. C'est rencontrer des personnes remarquables, inspirantes, venues de tous milieux.



Chères Corsalines, chers Corsalins, j'invite celles et ceux qui ont envie de bâtir ensemble l'avenir de notre village à s'engager à leur tour au conseil communal avec passion, conviction et aussi une bonne dose de patience.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de cette édition et vous adresse nos meilleurs messages.

Christian Minacci, Syndic



Les élections communales vaudaises auront lieu le 8 mars prochain. Si la date paraît encore lointaine, en coulisses, la chasse aux candidatures a déjà commencé à Corseaux. Quelles sont les raisons qui poussent quelqu'un à s'engager? On fait le point avec Corinne Borloz, actuelle présidente du conseil communal de Corseaux et Vivienne Rignall, conseillère communale, tout juste naturalisée.

«S'engager au sein du Conseil communal est une belle aventure citoyenne, une expérience humaine enrichissante, et, surtout, c'est l'occasion d'avoir un impact réel sur notre quotidien. Cet engagement donne également le droit de râler de manière

officielle», relève, sourire aux lèvres, Corinne Borloz, membre de l'assemblée législative depuis 2016 et sa présidente depuis 2024. «Avoir le droit de donner son avis, de s'engager au cœur d'une commune est une chance qui n'existe pas dans tous les pays. Il faut la saisir», relève aussi Vivienne Rignall, arrivée en Suisse en 2008 de Hambourg. Habitante de Corseaux depuis 2013, elle fait partie de ces quelques membres du conseil communal à avoir été élus avant d'être naturalisés.

«Mes voisins m'ont convaincue d'organiser une fenêtre de l'Avent, de participer en tant que figurante à la Fête des Vignerons et finalement de m'engager pour

ELECTIONS COMMUNALES GÉNÉRALES 2026

le village. Je ne savais pas que c'était possible pour des étrangers d'être élus et je ne regrette pas une seconde ma décision! Cet engagement m'a permis de comprendre de l'intérieur comment fonctionne une commune», affirme celle qui se réjouit de remplir son enveloppe de votation plusieurs fois par an, maintenant qu'elle est devenue Suissesse. «Je suis fière de faire partie d'un pays qui donne de l'importance aux avis des individus».

TOPETTES OU PÉPETTES?

Et la rémunération alors? En Suisse, les communes disposent d'une grande liberté pour fixer la rémunération des membres de leur Conseil communal. Traditionnellement, dans notre région façonnée par les vignes, conseillères et conseillers étaient indemnisés en... bouteilles. À l'heure actuelle, Blonay - Saint-Légier ou Jongny proposent une rémunération mixte ou à choix. À Chardonne et Corseaux, les jetons de présence pour les séances ordinaires sont versés en vin d'honneur. Mais quid des élus qui ne boiraient pas de vin ou - pire - qui n'aimeraient pas le nectar communal? «La question a été posée en plénum, à la fin de cette législature, et le sera certainement lors de la prochaine», note la secrétaire municipale Corinne Pilloud. Pour l'heure, la question de trouver une alternative satisfaisante, qui permettrait à la fois de prendre en compte les changements d'habitude de consommation tout en marquant le soutien à une tradition séculaire, reste ouverte!

UNE LISTE D'ENTENTE

D'ici le mois de janvier prochain, la commune devra déposer auprès du canton une liste de personnes intéressées à rejoindre le Conseil communal pour la prochaine législature. Dénicher une soixantaine de candidatures n'est pas toujours aisé. Pour y arriver, il faut commencer tôt et mettre tout le monde à contribution, résume la présidente qui a déjà prié les membres du législatif corseaux actuel de prospecter.

« Nous avons tous quelque chose à apporter, que ce soit une vision, une compétence ou juste l'envie de s'engager pour notre village, s'enthousiasme Corinne Borloz. Tout le monde peut être à la hauteur et il n'est pas nécessaire d'être affilié politiquement ». Car, à Corseaux, le Conseil communal s'organise sans parti et la liste qui sera déposée est une liste d'entente. « Cela permet des discussions plus ouvertes entre conseillers et personne ne se braque »,

renchérit Vivienne Rignall qui parle d'une « super expérience ».

Interrogée sur la marge de manœuvre qu'un conseiller communal peut réellement avoir sur la marche de la commune, Corinne Borloz le reconnaît: « c'est vrai, elle n'est pas énorme, mais si personne ne s'engage, celle-ci risque encore de s'amoinrir, avec le risque, à terme, de perdre notre autonomie communale, ce que personne ne souhaite! »

UN CONSEIL COMMUNAL, ÇA SERT À QUOI? ET ÇA MARCHÉ COMMENT?

Il y a celles et ceux qui pensent qu'un conseil communal, ça ne sert à rien. Que de toute manière, « ils » font ce qu'ils veulent. Il y a aussi celles et ceux qui pensent que, en étant élus au conseil communal, ils pourront décider de tout. Et entre deux, il y a... la réalité.

La loi sur les communes (LC) énumère à son article 4 les douze compétences qui appartiennent au conseil communal. Ce sont principalement des compétences financières qui sont attribuées à cet organe délibérant - eh oui, le conseil communal n'est pas un législatif, mais bien un organe délibérant!

Voter le budget, approuver les comptes, voter les dépenses extra-budgétaires présentées sous forme de préavis, décider du taux d'imposition, autoriser la municipalité à emprunter, ou le lui refuser, adopter les règlements communaux. Toutes ces décisions, et bien d'autres encore, relèvent de la compétence du conseil communal et façonneront l'avenir de la commune.

Il appartient aussi au conseil communal d'examiner la gestion de la municipalité. C'est l'occasion de vérifier que les crédits alloués ont été judicieusement utilisés, ou que les projets votés par le conseil sont arrivés à leur terme.

UN CONSEIL COMMUNAL, ÇA SERT À QUOI?

Malgré ses prérogatives étendues, le conseil communal ne peut pas gérer les affaires communales au quotidien. C'est en effet la municipalité qui détient toutes les compétences qui ne sont pas expressément attribuées au conseil communal.

Les débats au conseil peuvent parfois être vifs. La présidence veille toutefois à ce qu'ils restent toujours courtois. Et le verre partagé à l'issue de la séance permet d'aplanir les différends et de nouer de belles et solides amitiés.

Lors de chaque séance du conseil communal, soit environ 6 fois par année à Corseaux, après avoir voté les préavis, les membres du délibérant peuvent poser des questions à la municipalité, déposer une interpellation, un postulat ou une motion.

Ces termes vous semblent un brin barbares? Votre curiosité est titillée? Vous aimeriez vous engager pour votre commune? Venez donc vous renseigner lors de l'assemblée de commune prévue le **10 novembre 2025** à Châtonneyre.

Les prochaines élections des autorités communales auront lieu en mars 2026. Le Conseil communal de Corseaux, composé de 45 membres et 12 suppléants, sera intégralement renouvelé.

Et si vous figuriez sur la liste?

ÉLECTIONS COMMUNALES GÉNÉRALES 2026	CALENDRIER	
Assemblée de commune, salle de Châtonneyre Présentation du fonctionnement du Conseil communal, réponses aux questions des personnes intéressées et inscriptions sur la liste d'entente avant fin 2025	lundi 10 novembre 2025	
Election du Conseil communal et élection de la Municipalité Se dérouleront au scrutin majoritaire à deux tours	1 ^{er} tour 08.03.26	2 ^e tour 29.03.26
Election à la syndiculture Se déroulera au scrutin majoritaire à deux tours	1 ^{er} tour 26.04.26	2 ^e tour 17.05.26
Assermentation des autorités	08.06.26 à 17h	
Entrée en vigueur de la législature	du 01.07.26	au 30.06.31



Bon à savoir L'élection au niveau communal est ouverte aux Suissesses, aux Suisses et aux ressortissantes et ressortissants étrangers qui résident en Suisse depuis un certain nombre d'années (actuellement 10 ans en Suisse dont 3 ans dans le Canton, possiblement 5 ans en Suisse dont 3 ans dans le Canton à l'issue de la votation du 28 septembre 2025).



Cet automne, Corseaux s'allie à Corsier pour proposer une Semaine de la Durabilité. Conférences, ateliers et balades se succéderont du 6 au 11 octobre afin de proposer des idées pratiques à intégrer à la vie quotidienne.

Le Canton et les communes doivent réduire l'impact de leurs politiques publiques sur le climat et viser la neutralité carbone (zéro émission nette) pour l'ensemble du territoire vaudois d'ici à 2050, en se fixant des objectifs intermédiaires. Parmi les moyens mis à disposition pour y arriver figure le Plan Énergie et Climat Communal (PECC), auquel Corseaux s'est rallié en 2024. Ce programme cantonal, doté d'un crédit de 2,4 millions, accompagne et subventionne les petites et moyennes communes vaudoises, qui n'ont pas de personnel dévolu aux questions climatiques, dans l'élaboration d'une stratégie en la matière. Corseaux planche également sur sa planification énergétique territoriale (PET).

COMPTOIR DE LA DURABILITÉ

« Notre objectif est de sensibiliser la population aux différentes thématiques qui permettent une transition énergétique et écologique », explique le Municipal Patrick Michaux. Le programme ciblera l'alimentation, la biodiversité, l'énergie et les déchets.

« Nous devons agir dans un certain nombre de domaines et nous assurer, notamment, que toute la population est suffisamment renseignée », souligne le Municipal. Lors de cette semaine, des conférences aborderont des sujets aussi divers que le climat et les enjeux environnementaux de la viticulture, l'identification des plantes envahissantes qui étouffent la biodiversité locale, ou la rentabilité des installations photovoltaïques, sans oublier les conseils dans le domaine énergétique. Un atelier permettra entre autres de confectionner ses produits ménagers, un autre de construire un hôtel à insectes, tandis qu'un stand de réparation de vélos offrira une deuxième vie aux deux-roues. Une exposition présentera également en détail ce que la commune a déjà mis en place et ses projets d'avenir. Toutes les animations sont gratuites.

Infos

Plus d'informations et programme détaillé sur le site de la commune

La commune de Corseaux a installé 53 places pour garer les vélos, dont la moitié à la plage de la Grotte. L'idée, qui mijotait depuis quelques années déjà au sein de la Municipalité, s'est concrétisée grâce à une demande citoyenne.

« En allant à la Grotte, j'ai constaté que la zone de stationnement pour vélos était sous-dimensionnée et le type de supports inadéquat », raconte Damian Seoane, qui est arrivé à Corseaux au début 2024. Celui qui aime bien burlinguer avec la petite reine par monts et par vaux (ou Vaud, c'est selon) décide de relever, un dimanche d'été, le nombre et le type de vélos agglutinés à la plage, et élabore un petit concept qu'il propose à la Municipalité. Oui, parce qu'il s'avère que Damian Seoane est géographe-urbaniste de formation et qu'il travaille en plus dans un bureau spécialisé dans les études en mobilité. « J'ai l'œil pour repérer ce qui manque », dit-il simplement.

« La demande en places pour les deux roues revient de manière régulière. On avait déjà prévu un emplacement aux Cerisiers lorsqu'on a préparé le plan de la rue et j'avais moi aussi fait le constat que la situation n'était pas du tout satisfaisante à la plage », explique le municipal Didier Siegfried.

L'échange avec Damian Seoane et sa proposition très complète ont simplifié et accéléré la mise en place des supports, reconnaît-il aussi.

ÇA ROULE POUR LES SUPPORTS À VÉLO

Au total, 53 places ont été créées. À la plage, il existe désormais 24 emplacements pour y attacher son vélo en toute sécurité ainsi que trois places pour les vélos-cargos. Le reste est réparti sur huit autres sites étalés sur la commune. « Les racks sont modulables et pourront être déplacés, si la zone choisie n'est finalement pas adéquate », précise Didier Siegfried. Total de l'investissement : 10'000 francs.



« La commune s'est montrée à l'écoute et réactive », souligne Damian Seoane qui encourage celles et ceux qui ont des idées pour améliorer la vie des Corsalines et Corsalins à les soumettre aux autorités. Un avis partagé par le Municipal Didier Siegfried qui ajoute : « Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste du domaine ou de proposer un projet bien ficelé pour nous approcher. Si l'idée est utile au plus grand nombre, nous sommes toujours prêts à l'étudier ! »



À CORSEAUX, ON ROULE DÉSORMAIS À 30 À L'HEURE

Le centre du village de Corseaux va passer au 30 à l'heure. Grâce à un changement de législation, la Municipalité a pu donner suite à une demande qui revenait régulièrement sur la table du Conseil communal depuis plus de dix ans. Elle s'est aussi prononcée pour la mise en place d'un sens unique devant le collège.

« Nous avons décidé d'instaurer cette vitesse pour pacifier et sécuriser le centre du village en englobant dans cette zone l'école, la place de jeux, l'arrêt de funiculaire, l'épicerie, le restaurant, la grande salle, la cave et le cheminement pédestre », explique le municipal Didier Siegfried.

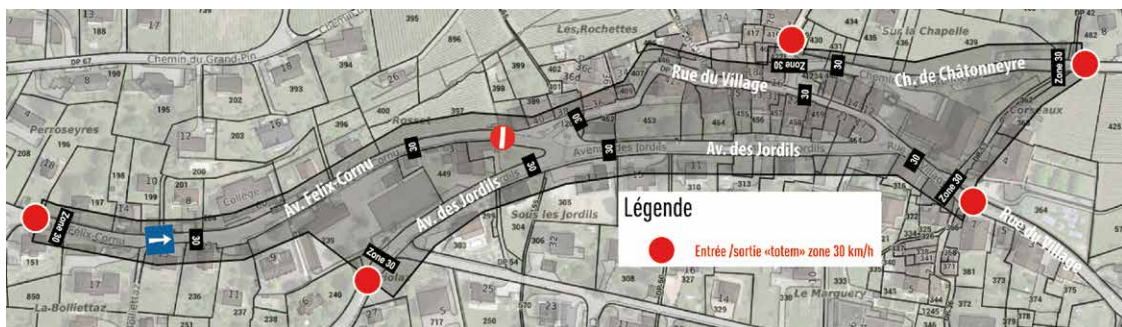
Des totems marqueront l'entrée et la sortie de la zone et des marquages réguliers seront effectués au sol.

ZONE 30 POUR PLUS DE SÉCURITÉ

L'exécutif s'est aussi prononcé pour instaurer une circulation à sens unique devant le collège, après une phase-test durant les travaux sur la route des Cerisiers qui s'est avérée concluante. « La quasi-totalité des retours ont été excellents. Les parents ont apprécié le calme retrouvé devant l'école, sans demi-tours intempestifs ni croisements compliqués. Le corps enseignant a également exprimé sa satisfaction,

tout comme la compagnie de bus des VMCV qui a pu circuler – et surtout croiser – sans difficulté, même aux heures de pointe », détaille Didier Siegfried.

Les automobilistes empruntent donc désormais l'avenue Félix-Cornu, qui passe devant le collège, pour aller dans la direction Corsier-sur-Vevey. Pour se rendre à Lausanne, il faut utiliser la route qui passe juste dessous, à savoir celle des Cerisiers. Les cyclistes pourront circuler dans les deux sens, tout comme les véhicules de voirie pour le déneigement et le petit train touristique qui seront aussi autorisés. « Malheureusement, nous ne pouvons pas tracer de bande cyclable au sol, en raison du rétrécissement de la chaussée à cet endroit », regrette le municipal.



L'ART POÉTIQUE DE LA BRICOLE

Dans les ateliers de Roseville à Corseaux, Gerry Oulevay bricole des machines farfelues avec des objets récupérés. La curiosité en bandoulière et de l'inspiration plein les poches, il répare, troque, crée sans aucune limite.

UN ARTISTE LOCAL ENGAGÉ

C'est un lieu qui ressemble à une caverne aux mille trésors où les téléphones à cadrans rotatifs se mêlent à des jeux électroniques des années 1990, les pavillons de gramophones sont suspendus au plafond et de drôles de vélos attendent qu'on les enfourche. « J'ai une dizaine de projets en cours, certains sont des commandes de festivals ou de musées, d'autres sont personnels », indique Gerry Oulevay en ouvrant la porte de son atelier. Tous ont en commun d'être entièrement constitués d'objets trouvés, dans des décharges ou apportés par des amis et des inconnus. Ça s'entasse un peu, reconnaît le quadragénaire en riant. Les idées, il les cueille au gré de ses trouvailles. « C'est une



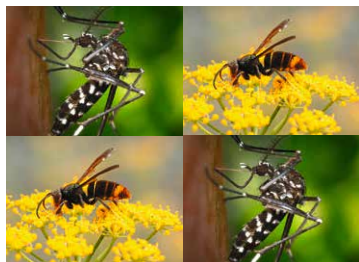
question d'opportunité, de tomber sur ce qui créera une petite étincelle », explique-t-il. Et puis parfois, l'étincelle se transforme en lubie, comme lorsqu'il a déniché cette petite boule métallique munie de toutes les lettres de l'alphabet et de caractères spéciaux, utilisée autrefois dans la machine à écrire électrique IBM.

Devant la singularité de l'objet, Gerry Oulevay décide de le mouler afin de pouvoir le recréer en chocolat pour le musée de la machine à écrire à Lausanne. Mais pas question pour le roi de la bricole de faire les choses à moitié : il contacte des maîtres chocolatiers pour apprendre à travailler le cacao et s'exerce jusqu'à obtenir les truffes qui lui plaisent. « Lorsque j'ai une lubie, je ne me mets pas de limite », reconnaît-il, parce que c'est aussi cela qui l'anime : découvrir, apprendre, partager et transmettre.

Cet amour de la bricole, il l'a depuis toujours, mais il lui a fallu quelques années avant d'oser décider qu'il le ferait à temps plein.

Son aventure lui a inspiré de nombreux engins à deux-roues, à commencer par le Barbapapi, le vélo qui crée des barbes à papa à la force des mollets. « Je l'ai conçu pour une petite fille qui me demandait toujours de lui acheter ces sucreries », se rappelle-t-il. Dans la foulée, il le montre à des amis, qui en parlent à d'autres qui lui proposent de venir animer des festivals. En un an, il se retrouve à Paléo. C'était il y a plus de dix ans et, depuis, Gerry Oulevay a honoré quelque 800 dates de festivals romands, offrant un peu de poésie, de rêve, de magie avec le sorbélo, l'astro-avion ou encore la catapulte, des inventions qu'il veut participatives et gratuites. Il aime quand les gens discutent en attendant leur tour, qu'ils posent des questions, prennent le temps et apprennent comment l'engin fonctionne. « Je ne me définis pas comme un artiste de rue, je travaille dans la bricole et aujourd'hui, j'ai la chance d'en vivre à 100 % ».

Infos gerryoulevay.ch



SUS AUX ENVAHISSEURS!

Le **moustique tigre** est une espèce envahissante qui présente des risques sanitaires. Il est le vecteur de maladies comme la dengue, le zika ou le chikungunya. La principale mesure de prévention: supprimer les petites collections d'eau où l'insecte pourrait pondre. Si vous le repérez, signalez-le sur le site moustiques-suisse.ch

Les **frelons asiatiques** éliminent nos abeilles mellifères et peuvent se montrer particulièrement agressifs envers les humains. Toute observation d'individu ou de nid peut être annoncée sur frelonasiatique.ch.

La commune de Corseaux prend en charge les frais d'élimination des nids sur tout le territoire communal, y compris les parcelles privées.

SERVICE DU FEU

Le SDIS Riviera recrute de nouveaux sapeurs et sapeuses pompiers volontaires. Venez nombreuses et nombreux !



UN NOUVEAU RAMONEUR

Dès le 1^{er} septembre 2025, le service officiel de ramonage, assuré jusqu'ici par M. Marc-André Mosimann, sera repris par M. Noël Gerber. Il mettra tout en œuvre pour assurer la sécurité et le confort de vos installations ther-

miques et se réjouit déjà de mettre ses compétences au service de la population corsaline.

La Municipalité souhaite une bonne retraite à M. Mosimann qui a œuvré de longues années dans la Commune ainsi que la bienvenue à M. Gerber.

Signalement

Si vous pensez avoir repéré un nid, contactez notre service de voirie: voirie@corseaux.ch

Rendez-vous

Jeudi 6 novembre 2025, dès 18 h, chemin de la Foge 7, Jongny



Plus d'infos

lavaux-unesco.ch/cohabiter



CO-HABITER EN LAVAUX: VOTRE AVIS COMPTE!

L'association Lavaux Patrimoine mondial (LPm), en partenariat avec l'Université de Lausanne, lance le projet Co-habiter en Lavaux dont l'objectif est de mieux comprendre la vie quotidienne des habitant-es du vignoble en terrasses inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Première étape: un questionnaire sera envoyé à un échantillon de la population. Que vous viviez ici depuis toujours ou depuis peu, votre point de vue est précieux pour préserver ensemble ce paysage culturel vivant.

LA CAMPAGNE #LÀPOURTOI EST DE RETOUR EN SEPTEMBRE!

A l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), STOP SUICIDE lance sa campagne annuelle #LÀPOURTOI2025!

Cette année, l'association souhaite mettre l'accent sur l'entourage des jeunes. Pour cela, l'association a fait appel à des professionnel-les, des politiciens et des politiciennes, des jeunes et des proches. Dans de courtes vidéos, ces personnes engagées partagent leur implication et intérêt pour la prévention du suicide. Les vidéos seront à retrouver à partir du 10 septembre sur stopsuicide.ch



STOP SUICIDE

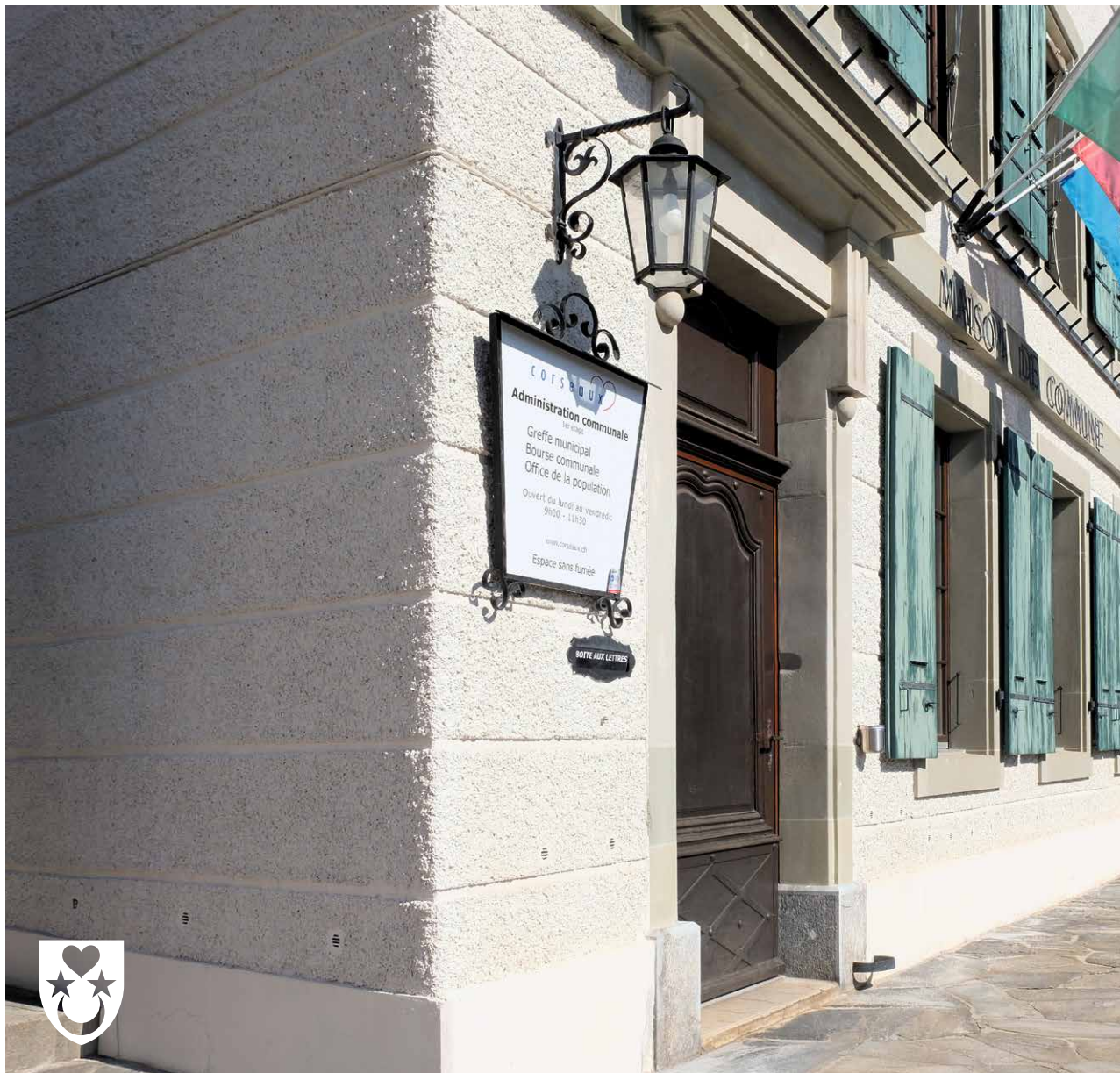
Besoin d'aide ?

Ne restez pas seul-e, appelez le: 143 (adultes) ou 147 (jeunes) 24h/7j



RECYCLAGE DES HUILES USAGÉES

Après que des personnes ont déversé une quantité excessive d'huile, faisant ainsi déborder le conteneur de la route du Cyprès, la Municipalité a été contrainte de supprimer ce point de collecte. Le risque de pollution engendré par la collecte non surveillée des huiles usagées est trop grand! Désormais, vous pouvez rapporter les huiles usagées à la déchèterie de Praz-Libon.



AGENDA ²⁰²⁵ CORSalIN



SEPTEMBRE

- 18** **Sortie annuelle des Aînés de Corseaux à Soleure**
Programme dans l'Agenda Corsalin. Organisé par le Club 55+ et la Municipalité *
- 20** **Vendange de la Vigne à James Mason** Au bas du chemin de Pierre-à-Fleur, dès 10h. Organisé par l'association Corsalum. La vendange sera suivie de la traditionnelle pressée devant la Cave de Corseaux et du repas «papet vaudois» à l'Hôtellerie de Châtonneyre. A 15h, projection du film «Alexandre» de Jean-François Amiguet, avec James Mason. En commémoration des 40 ans de la mort de l'acteur. A Cinérive Vevey (entrée libre)
- 28** **Journée de jeux en plein air au chalet de Mivv**
Organisé par la Société de développement

OCTOBRE

- 4-31** **Trésor corsalin** Parcours d'énigme pour les enfants et les familles. Organisé par la Société de développement

NOVEMBRE

- 3** **Club 55+, réunion du Groupe Habitants** Salle du Conseil communal, 18h. Toute personne intéressée peut y venir pour s'informer sur les activités du Club
- 14** **Soirée Blues-Rock Story** Avec le groupe «Polyphenols» et projection commentée sur l'histoire du blues et du rock. Entrée 30.-, petite restauration. Organisé par Corsalum

DÉCEMBRE

- Chaque soir** **Une nouvelle Fenêtre de l'Avent** de 18h à 19h. Organisé par la Société de développement et les hôtes d'un soir

* Tous les détails de l'agenda sous :

www.societe-developpement-corseaux.ch/agenda-corsalin

